

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE ATLANTIQUE

ARRONDISSEMENT DE SAINT NAZAIRE

COMMUNE DE MONTOIR DE BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL N°D2021/04/23/01

Séance du Vendredi 23 avril 2021

Convocation : le 16 avril 2021

Nombre de membres : en exercice : 29

convoqués : 29

présents : 26

absent : 1

Procurations : 2

Le vingt trois avril deux mille vingt et un, à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Mr Thierry Noguét, Maire. En raison du contexte sanitaire actuel, le public ne pouvait pas être accueilli, la séance était donc retransmise en direct sur Youtube

OBJET :

ATTRIBUTION DE

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

A L'ASSOCIATION AERO CLUB DE L'ESTUAIRE

Présents : Mmes Françoise Bouvet – Isabelle Le Clanche - Carole Jahan - Catherine Jaunet – Karine Huet – Florence Talbourdel – Roselyne Lemestre – Malika Gallais - Vanessa Lemestre - Méline Prod'homme - Marie-Christine Delahaie - Malorie Pennanec'h – Mrs Thierry Noguét – Didier Talbourdel – Pascal Evain – Michel Molin - Patrice Lelièvre - Bruno Chartier – Yann Le Mintec – Christophe Mouiche - Cédric Huet - Julien Grégoire - Frédéric Amado - Pascal Plissonneau – Joël Jouand – Alain Delaunay

Absents excusés : Mme Béatrice Riffaut (qui avait donné procuration à Mme Talbourdel) – Mr Hervé Battistella (qui avait donné procuration à Mr Lelièvre)

Absent : Mr Hugues Pétrei

Secrétaire de Séance : Mme Marie-Christine DELAHAIE

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu Mr Pascal Evain, Adjoint aux Finances & Marchés Publics, exposer la demande de subvention exceptionnelle (3 000 €) reçue de l'association Aéro Club de l'Estuaire pour l'aide au financement de la construction d'un hangar fonctionnel (coût total : 342 193 €) en remplacement de celui hors d'usage précédemment loué, en vue de permettre la poursuite de la vie sociale via les activités d'école de pilotage et autres activités aériennes de loisirs et sportives, et préciser que les justificatifs de la dépense sont arrivés récemment en mairie, pour un montant de 337 202 €.

Considérant l'intérêt de ces activités pour le développement de la vie locale,

Vu le budget de la commune et notamment l'inscription sur l'article 6745,

Sur l'avis de la Commission Finances recueilli par voie électronique,

Et après en avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité,

Paraphe fait par le Maire : Thierry NOGUET

Envoyé en préfecture le 28/04/2021

Reçu en préfecture le 28/04/2021

Affiché le 29/04/2021

SLOⁱⁿ

ID : 044-214401036-20210423-D2021042301-DE

- APPROUVE l'attribution de 3 000 €uros de subvention exceptionnelle, à l'association Aéro Club de l'Estuaire domiciliée route de l'aéroport – rue Henri Gautier 44 550 Montoir de Bretagne Siret 40141606000010 pour le motif ci-dessus exposé.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Thierry NOGUET

